

Octobre 2002

F



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITE DES PECHEs POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST**Seizième Session****Tenerife, Espagne, 22-24 Octobre 2002****SUITE DONNEE AUX RECOMMANDATIONS DE LA QUINZIEME
SESSION**

INTRODUCTION

1. A sa Quinzième Session qui s'est tenue à Abuja, Nigeria du 1^e au 3 Novembre 2000, le Comité des Pêches pour l'Atlantique du Centre-Est (COPACE) a fait quelques recommandations à l'intention de ses Membres et de son Secrétariat. Les Actions menées par le Secrétariat sont présentées dans ce document qui sera soumis à l'attention du Comité. Les numéraux des paragraphes correspondants du rapport de la Quinzième Session figurent entre parenthèses.

II. Actions sur les Recommandations de la Quatorzième Session.

Veiller à ce que les résultats des études R/V Dr. Fridtjof Nansen soient envoyés directement aux autorités nationales des pêches compétentes chargées de la gestion des ressources halieutiques et non par l'intermédiaire des experts ayant participé à la Session (paragraphe 18)

2. L'étude des ressources démersales et pélagiques de l'Ouest du Golfe de Guinée entreprise par le R/V Dr. Fridtjof Nansen, s'est déroulée le long du littoral de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin, du 16 Juillet au 12 Août 2002. Une réunion a été tenue à Tema, au Ghana le 12 Août pour examiner et discuter les conclusions préliminaires de l'étude.

3. Une meilleure approche a été adoptée par rapport aux études précédentes, en ce sens que la réunion a également pris la forme de rencontre d'évaluation après-étude avec les Directeurs Nationaux des Pêches qui représentaient les divers organes compétents chargés de la gestion des ressources halieutiques. Les Directeurs des Pêches des quatre pays participants y étaient invités. Celui de la Côte d'Ivoire n'a cependant pas pu y prendre part. Outre le fait d'avoir reçu les données, les Directeurs ont loué et appuyé les activités du Programme Nansen dans la sous-région. Ils ont aussi apprécié le fait d'avoir pu avoir accès aux résultats tout de suite après l'étude.

III. Recommandations du Sous Comité Scientifique du COPACE et ses activités futures

Assurer, dans la mesure du possible, assistance technique aux trois groupes de travail mis en place sur les petits poissons pélagiques et démersales et la pêche artisanale par le Comité (Paragraphe 22-23)

4. La FAO a assuré l'encadrement technique pour les travaux des trois groupes de travail qui se sont réunis en Avril, en Juillet et en Septembre 2002 respectivement.

5. Le Groupe de Travail sur l'Evaluation des Petits Poissons Pélagiques au large de l'Afrique du Nord-Ouest s'est réuni à Banjul, en Gambie du 5 au 12 Avril 2002 pour l'évaluation des ressources pélagiques et pour examiner les diverses méthodes de gestion et d'exploitation des pêches susceptibles de garantir l'utilisation maximum et durable des ressources pélagiques de la région. Les travaux de ce Groupe ont bénéficié de l'assistance du Programme Nansen (GCP/INT/730/NOR), du Gouvernement Néerlandais par le biais de l'Institut Néerlandais pour la Recherche en matière des Pêches (RIVO) et de l'Institut de la Recherche Marine de la Norvège. (Voir Document COPACE/XVI/2002/Inf. 5).

6. Le gouvernement de l'Espagne a financé la première réunion du Groupe de Travail sur les Espèces Démersales qui s'est tenue à l'Institut Espagnol d'Océanographie (IEO) à Santa Cruz de Tenerife, Espagne du 17 au 20 Septembre 2002. L'objectif général du Groupe de Travail était de faciliter à une meilleure évaluation des ressources démersales de l'Afrique de l'Ouest et d'examiner les diverses possibilités de gestion des ressources halieutiques (Voir Document COPACE/XVI/2002/Inf.6).

7. Le Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (GCP/INT/735/UK), fondé par le Département National du Royaume-Uni pour le Développement International (DFID) a financé la réunion consultative et la première réunion du Groupe de Travail sur la Pêche Artisanale à Abidjan, Côte d'Ivoire en Juillet 2002. A cette réunion, le Groupe a passé en revue la situation de la pêche artisanale dans la région et a identifié les contraintes qui militent contre l'évolution efficace du secteur (Voir Document COPACE /XVI / 2002 Inf. 7).

IV. Les Possibilités de promotion du Comité au rang de Commission

Le Directeur-Général de la FAO est appelé à organiser, le plus tôt possible, une concertation juridique et technique pour la création de la commission régionale des pêches telle que prévue. (Paragraphe 34).

8. Une Réunion Technique sur l'avenir du Comité des Pêches pour l'Atlantique du Centre-Est (COPACE) s'est tenue à l'Institut nigérian pour la Recherche Océanographique et Maritime (NIOMR) sur invitation du gouvernement de la République Fédérale du Nigeria du 27 au 30 Novembre 2001. Des délégués du Bénin, Cameroun, République Démocratique du Congo, République du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Liberia, Maroc, Nigeria, Sao Tome et Principe, Sénégal, Espagne, Togo et l'Union Européenne ont participé à cette rencontre.(Voir Document COPACE / XVI / 2002 / Inf.8).

Le Directeur-Général est appelé à inviter les Membres du COPACE à réexaminer leur situation et à décider soit de participer de façon plus efficace aux activités du Comité, soit de se retirer formellement de l'organisme. (Paragraphe 35)

9. Le 24 Avril 2002, le Directeur-Général a envoyé à tous les Membres du COPACE, un circulaire les invitant à indiquer, à la date du 30 Juin 2002, s'ils désirent être considérés comme des membres du Comité. A la date du 10 Octobre 2002, des réponses ont été reçues de la part des 12 Membres suivants, notamment (Bénin, Congo, République Démocratique du Congo, l'Union Européenne, Ghana, Grèce, Guinée, Maroc, Nigeria, Sénégal, Togo et les Etats-Unis d'Amérique).